

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé d'avoir recours à une Fécondation in vitro. Ce document a pour but de renforcer les informations qui vous ont été communiquées par l'équipe médicale, sur notre site internet (www.chu-nimes.fr/amp) et dans les brochures d'information qui vous sont remises.

❖ Les effets indésirables des traitements :

➤ Les risques fréquents :

Bouffées de chaleur, douleurs pelviennes, prise de poids, saignements, modifications des cycles : ce sont des signes cliniques modérés et transitoires.

➤ Le risque allergique :

Des réactions locales bénignes peuvent survenir lors de l'administration de produits injectables en cours de stimulation, rarement des réactions allergiques graves.

Signalez à votre médecin et à l'anesthésiste vos éventuels antécédents allergiques.

➤ Le risque thrombo-embolique (formation de caillots dans les vaisseaux) :

Il est majoré par l'augmentation importante des estrogènes au cours de la stimulation. Ce risque est variable d'une patiente à l'autre suivant de nombreux facteurs qui sont recherchés. Malgré ces précautions, tous les risques ne peuvent être évités.

Le tabac est un facteur de risque supplémentaire, un sevrage tabagique est encouragé. Nos équipes de soins sont disponibles pour vous accompagner.

Signalez à votre médecin vos antécédents de phlébite personnels et familiaux :

- **L'apparition d'une douleur, un gonflement, une rougeur du mollet,**
- **L'apparition de troubles neurologiques ou respiratoires d'installation brutale doivent également vous faire consulter en urgence.**

Les facteurs de risques nécessitant une attention particulière sont l'immobilité prolongée (intervention chirurgicale, hospitalisation, avion ou train de durée prolongée, traitement hormonal, tabagisme, obésité).

❖ Au moment de la ponction ovarienne :

➤ Le risque hémorragique :

Un saignement de l'ovaire ou d'une structure proche de celui-ci peut survenir dans les suites de la ponction. Celui-ci peut être spontanément résolutif ou nécessiter une prise en charge chirurgicale. La surveillance immédiate après la ponction permet de détecter la majorité des complications, cependant il est recommandé de ne pas rester seule dans les heures qui suivent votre ponction même après votre sortie d'hospitalisation de jour.

➤ Le risque infectieux :

La survenue de complications infectieuses peut avoir lieu suite à la ponction ovocytaire soit par la réactivation d'une infection des trompes ou par le passage d'un germe du vagin à l'ovaire malgré la désinfection vaginale. Il s'agira alors le plus souvent d'abcès de l'ovaire ou du pelvis. Ces complications sont le plus souvent résolutive avec un traitement antibiotique adapté mais nécessitent parfois le recours à la chirurgie. La survenue d'une fièvre associée à des douleurs pelviennes dans les suites de la ponction ovarienne doivent vous faire consulter en urgence.

➤ Le risque anesthésique :

Le risque est lié au type d'anesthésie pour la ponction ovocytaire et vous sera détaillé en consultation anesthésique.

❖ Après la ponction ovarienne :

- Le Syndrome d'Hyperstimulation Ovarienne :

Il s'agit d'une réponse ovarienne importante à la stimulation pouvant entraîner des symptômes bénins tels qu'une gêne dans l'abdomen jusqu'à des signes pouvant nécessiter une hospitalisation. Ce syndrome se caractérise par :

- Une augmentation importante de la taille des ovaires avec des douleurs abdominales et pelviennes et une prise de poids rapide en quelques jours, plus rarement une gêne respiratoire. Il peut exister une rétention d'eau importante notamment dans l'abdomen (ascite), plus rarement autour des poumons et du cœur.
- Le risque thrombo-embolique est augmenté (formation de caillots sanguins).

Une modification ou annulation de votre plan de soins peut être décidé au cours de la tentative.

Une congélation de la cohorte embryonnaire (Freeze all) pourra être envisagée en cas de risque élevé d'hyperstimulation. Dans ce cas, le transfert d'embryon sera différé d'un cycle.

Si vous présentez des douleurs pelviennes, une prise de poids rapide, une sensation de gonflement de l'abdomen ou une gêne respiratoire dans les suites de votre ponction ou après le transfert, rapprochez-vous de votre médecin référent dans le centre ou consultez aux urgences gynécologiques selon la sévérité des signes.

- La torsion d'annexe :

Cette complication reste rare. Les ovaires sont très augmentés de volume pendant la stimulation et dans les jours qui suivent la ponction, le risque de torsion d'annexe (ovaire-trompe) est augmenté. Une intervention chirurgicale afin de détordre l'ovaire est souvent nécessaire. Si vous présentez une douleur brutale intense dans l'abdomen au cours de la stimulation ou dans les suites de votre ponction ovocytaire, il est impératif de consulter aux urgences gynécologiques.

- D'autres risques en rapport avec les différentes étapes de cette technique peuvent survenir :

Annulation de la stimulation, absence d'ovocyte à la ponction, échec de recueil de spermatozoïdes, absence d'embryon pour le transfert, annulation du transfert d'embryon (ovulation anormale, cycle inadapté), échec d'implantation, fausses couches, parfois grossesse extra-utérine. Malgré notre vigilance, la possibilité d'altération du sperme, des ovocytes ou une défaillance du matériel utilisé est exceptionnelle mais ne peut être totalement exclue.

- Le risque de cancer du sein et des ovaires :

Aucune donnée actuelle ne permet de mettre en cause les traitements actuels dans la mesure où le nombre de stimulation est limité.

- Les risques des grossesses obtenues en FIV :

Augmentation des grossesses multiples (gémellaires surtout). Taux un peu plus élevé de poids de naissance inférieur à la normale, et de naissances prématurées (en particulier dans les grossesses multiples).

- La prise en charge en FIV :

Elle induit des contraintes d'ordre organisationnel, financier et parfois psychologique. Nous vous demandons de respecter les horaires de RDV et de prévenir en cas de retard ou annulation. Un soutien psychologique peut vous être proposé.

Je certifie avoir lu et compris les informations concernant le risque de complications de la fécondation in vitro et donne mon accord pour la procédure proposée.

Nîmes, le

Madame.....

Monsieur.....